

LE REMPLACEMENT DE LA VIVISECTION
PAR L'ORDINATION

Question n° 1296—**M. Mather:**

Est-ce que le gouvernement envisage d'utiliser des ordinateurs au lieu d'animaux dans les expériences?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Non.

LE LOGEMENT, LA POPULATION TOTALE
ET LES INDIENS

Question n° 1315—**M. Orlikow:**

1. a) Pour l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données, combien par tête d'habitant a-t-on investi dans le logement destiné à la population du Canada, b) la même année, quel a été par tête l'investissement dans le logement destiné aux Indiens, pour ce qui est de fonds provenant des crédits du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, des revenus des bandes et des apports individuels?

2. En 1969, quelle a été la moyenne des salaires et des traitements (sans compter les soldes militaires) gagnés par la population active au Canada, et quel a été le revenu moyen des familles d'Indiens canadiens si l'on exclut l'assistance générale et les allocations familiales?

3. Pour l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données, quel a été l'âge moyen de décès pour a) tous les Canadiens, hommes et femmes, b) quel a été, la même année, l'âge moyen de décès pour les Indiens canadiens, hommes et femmes?

4. a) Sur la population totale canadienne, combien de familles habitent dans des logements de trois pièces ou moins, b) de la totalité de la population indienne, combien de familles habitent dans des logements de trois pièces ou moins?

5. a) De la totalité de la population canadienne, combien de personnes ont des logements qui comportent l'électricité, un service d'égouts ou une fosse septique, l'eau courante et des W.C. à l'intérieur, b) de la totalité de la population indienne, combien jouissent de ces avantages?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): La Société centrale d'hypothèques et de logement, le Bureau fédéral de la statistique et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien m'informent comme suit: 1. a) Avec une population estimative de 21,061,000 âmes en date du 1^{er} juin 1969 et des investissements de 3.37 milliards de dollars dans le nouveau logement en 1969, l'investissement total par tête dans le nouveau logement s'établissait à \$160 en 1969. b) \$77.16.

2. a) Les salaires et traitements hebdomadaires moyens synthétiques de l'industrie (firmes commerciales du secteur non agricole), au Canada, pour l'année 1969, étaient de \$117.81. (Source: relevé mensuel des établissements comptant 20 employés ou plus par le BFS.). b) \$1,898.30.

3. a) Pour la dernière année dont nous avons les statistiques, l'âge moyen au décès pour l'ensemble du Canada est: hommes, 62.9 ans; femmes, 67.1 ans. b) Indiens (1968): hommes, 39.83; femmes, 40.75.

[L'hon. M. Benson.]

4. a) Au mois de mai 1969, sur un total de 5,514,000⁽¹⁾ familles au Canada, 636,000 ou 11.5 p. 100 vivaient dans des logements de trois pièces ou moins.

⁽¹⁾ A l'exclusion des familles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; des familles des réserves indiennes; des familles des institutions; des familles habitant des camps militaires; et des familles d'autres logements collectifs, soit: hôtels, grandes maisons de chambres, clubs, camps d'abattage et de construction; et certains ménages privés vivant dans des roulottes ou logements mobiles, des maisons d'été, des bateaux, etc.

b) 11,262.

5. a) Les familles habitant des logements pourvus d'aménagements particuliers en mai 1969 étaient ainsi réparties:

Ensemble des familles ⁽¹⁾	Pourcentage Ensemble des familles	
	Nombre	familles
ayant l'électricité	5,514,000	100.0
ayant un service d'égouts ou fosse septique ⁽²⁾	5,190,000	94.1
ayant l'eau courante	3,321,000	96.5
ayant une salle de bain à l'intérieur ⁽³⁾	5,072,000	92.0

⁽¹⁾ A l'exclusion des familles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; des familles des réserves indiennes; des familles des institutions; des familles habitant des camps militaires; et des familles d'autres logements collectifs; soit: hôtels, grandes maisons de chambres, clubs, camps d'abattage et de construction; et certains ménages privés vivant dans des roulottes ou logements mobiles, des maisons d'été, des bateaux, etc.

⁽²⁾ Aucune statistique depuis 1963. En 1963, 4,608,000 familles, soit 98.7 p. 100 de l'ensemble des logements étaient pourvus d'électricité.

⁽³⁾ Logements pourvus de toilettes avec chaise d'eau.

⁽⁴⁾ Logements pourvus de salle de bain.

b) Électricité, \$20,703; services d'égouts, fosses septiques, \$5,278; eau courante, \$7,544; salles de bain intérieures, \$4,384.

LA SUBVENTION OCTROYÉE À LA
JOB BROTHERS & CO.

Question n° 1332—**M. Burton:**

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il autorisé ou octroyé, aux termes de la loi sur les subventions au développement régional, une subvention à la société *Job Brothers & Co.*, de Saint-Jean (T.-N.) et, si oui, à combien s'élève la subvention?

2. A combien estime-t-on les immobilisations totales du projet pour lequel la subvention a été accordée, en quoi consiste le projet et où est-il situé?

3. Quels sont les noms et adresses de chacun des administrateurs et directeurs de la société *Job Brothers & Co.*?